

1,2,3 J'ADOPTE LA MOBILITÉ DOUCE !



POURQUOI PASSER À L'ACTION ?

5 millions de voitures particulières (sans compter les camions, bus, camionnettes, motos...) sont immatriculés en Belgique. Pour 10 millions d'habitants, c'est un chiffre énorme, surtout si l'on retire de ces 10 millions les personnes qui ne sont pas en âge de conduire ou encore celles qui n'ont pas le permis. La voiture reste, en Belgique, le moyen de transport le plus utilisé, même dans les grandes villes !

Outre les problèmes d'embouteillages de plus en plus massifs et fréquents, la quasi-totalité de cette circulation carbure aux combustibles fossiles (essence et diesel), ce qui induit une pollution atmosphérique (CO, oxydes

d'azote, hydrocarbures imbrûlés, particules fines) et une production de gaz à effet de serre préoccupante. En effet, en Wallonie, 20% des émissions de gaz à effet de serre sont dues au secteur des transports ! Et malgré la mise sur le marché de véhicules moins gourmands en carburant, ces émissions ont augmenté de 38 % entre 1990 et 2008.

A l'impact de ces transports quotidiens, on pourrait aussi ajouter celui de l'avion. Si sa part dans les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial est encore minime, elle est cependant en croissance. Et les offres de vols low cost, en particulier pour des courtes escapades d'à peine 2 jours, ne risquent pas de pousser cette tendance à la baisse !

La circulation actuelle pose donc un triple problème : de mobilité, de santé et environnemental.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

étape
1

- **Je laisse la voiture au garage pour les petits trajets.** En effet, ceux-ci sont mauvais : la voiture consomme 50% en plus sur le premier km et 25% sur le deuxième, tout en polluant « plein pot » étant donné que le moteur n'est pas à sa bonne température de fonctionnement et que le catalyseur n'est pas efficace à froid. Et pour couronner le tout, la voiture s'use plus ! Mieux vaut donc faire les petits trajets à pied ou à vélo. Tout compris, ça ne prend pas beaucoup plus de temps (pas de parking à trouver), ça permet de dire bonjour aux voisins et aux autres passants et puis ça fait (un peu) d'exercice, toujours bienvenu.
- **Si j'utilise ma voiture, je veille...**
 - à son bon entretien (filtres, huile, bougies...). Un entretien régulier peut faire économiser jusqu'à 20% du coût d'utilisation de la voiture ;
 - au bon gonflage des pneus.

Outre la surconsommation de 3% par 0,5 bar de pression en dessous de la pression recommandée, des pneus mal gonflés s'usent plus vite... et seront donc à remplacer prématurément. Vérifier la pression une fois par mois est nécessaire.

- **J'éco-conduis !** Eco-conduire c'est rouler de la manière la plus souple et douce possible, c'est-à-dire...
 - rouler moins vite sur autoroute : rouler à 100 km/h au lieu de 120 km/h permet d'économiser 20% de carburant et ne demande que 6 petites minutes en plus sur un trajet de 60 km ;
 - rouler de manière à anticiper la circulation. Freiner est une perte d'énergie et accélérer alors que le feu va passer au rouge ne sert à rien ;
 - passer les vitesses le plus rapidement possible, en-dehors des cas particuliers où j'ai besoin de plus de puissance (montée d'autoroute...) : avant 2500 tours/min pour les moteurs à essence et avant 2000 tours/min pour les moteurs diesel.

Regarder la consommation instantanée et moyenne donnée par l'ordinateur de bord est très instructif ! (sans oublier de regarder la route, évidemment).

- **J'évite l'avion pour les petites distances** et les courts séjours. En effet, l'avion est le moyen de trans-

port le plus énergivore, encore plus au décollage. Autant donc le réserver à des trajets longs et des séjours d'au moins une semaine.

étape 2

- **Je remplace la voiture pour aller travailler.** Les transports en commun constituent une alternative sûre et écologique, particulièrement adaptée aux trajets réguliers et vers des destinations bien desservies. Avec, en plus, la possibilité de lire, travailler ou écouter de la musique !
- **J'utilise mon vélo pour des distances plus longues.** 10 km cela paraît énorme de prime abord mais c'est tout à fait faisable si on tient un peu la forme. Par ailleurs, l'employeur doit payer 15 centimes

du kilomètre à tout travailleur venant à vélo. Soit plus de 600 € annuels pour 20 km par jour A/R ! Et si de telles distances paraissent effrayantes, il existe toujours l'option vélo électrique. Plus cher que sa version « manuelle », il est très utile dans les côtes où il n'a pas son pareil pour donner un peu plus de vigueur aux mollets !

Mais moins utiliser sa voiture cela veut aussi dire partager un même habitacle à plusieurs : c'est le covoiturage. Peut-être des collègues sont-ils intéressés par cette formule qui est peu contraignante et qui divise coût et pollutions par 2, 3, 4...

étape 3

- **Je revends ma voiture !** Il y a de plus en plus de stations de « voitures partagées » à proximité ou dans les centres-villes. Ces voitures se louent pour une heure, une journée... Ça revient moins cher qu'une voiture « à soi » tout en offrant la possibilité d'en louer une facilement et rapidement.
- **Si la voiture est vraiment indispensable,** j'opte pour un modèle à faible consommation dont les émissions de CO₂ mentionnées

obligatoirement, sont inférieures à 105 de CO₂ par km.

- **Je télétravaille un ou plusieurs jours sur la semaine,** en fonction des circonstances et de mon logement (attention, télétravailler signifie parfois devoir chauffer deux endroits : chez soi et au bureau).
- **Je peux aussi covoiturer sur de longues distances,** par exemple pour descendre dans le sud de la France. Plusieurs sites existent pour mettre en rapport les personnes intéressées par le même trajet.

POUR ALLER PLUS LOIN !

Informations générales

- [La mobilité durable](#)—Fiche-conseil n° 103
- [Le transport aérien](#)—Fiche-conseil n° 102

La marche et Le vélo

- [Pro Velo](#) : aide et promotion pour l'utilisation du vélo
- [Le Gracq](#) / les cyclistes quotidiens :
- [A vélo dans la ville](#)—Fiche-conseil n° 98
- Les itinéraires cyclables de Bruxelles : www.bruxellesmobilite.irisnet.be/articles/velo/itineraires-cyclables
- Le RAVEL : <http://ravel.wallonie.be>
- Les sentiers : www.sentiers.be

Les transports en commun

- www.infotec.be (itinéraires, horaires et tarifs des bus et trams en Wallonie et à Bruxelles)
- www.stib.be (itinéraires, horaires et tarifs des bus, trams et métros à Bruxelles)

- www.delijn.be (itinéraires, horaires et tarifs des bus et trams en Flandre et à Bruxelles)
- www.sncb.be (itinéraires, horaires et tarifs des trains)
- www.railtime.be (horaires et retards éventuels des trains)

La voiture

- Tout savoir sur l'éco-conduite : www.eco-conduite.be
- [Les carburants automobiles](#)—Fiche-conseil n° 88
- [La voiture électrique](#)—L'Art d'éco... consommer n° 55—Dossier
- [Mieux utiliser sa voiture](#)—Fiche-conseil n° 119
- [Guide CO2 et consommation des voitures](#) : classement des voitures en fonction de leur production de CO2.
- www.ecoscore.be : classement des voitures en fonction de leur impact sur l'environnement (tient compte du CO2 mais aussi des autres polluants).

Covoiturage et voitures partagées

- Covoiturage en Belgique : www.carsharing.be, « international » : www.covoiturage.com ; www.123envoiture.com
- Autostop de proximité « voitures à plusieurs » : www.vap-vap.be/
- Voitures partagées : www.cambio.be